

## APICIL FAIT EVOLUER SES OFFRES SANTÉ POUR DONNER DU RÉPIT AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le Groupe APICIL a fait de l'aide aux aidants un axe prioritaire de son action sociale. En 2020, ses offres santé évoluent pour inclure une prise en charge des séjours en maisons d'accueil hospitalières et dans la Maison de Répit de la métropole de Lyon.

### Innover pour soutenir les aidants familiaux

Le Groupe APICIL a toujours fait de la lutte contre les vulnérabilités la mission de son action sociale. L'un de ces axes prioritaires étant l'aide aux aidants, l'action sociale soutient depuis de nombreuses années des initiatives pour soulager ces personnes et participer à faire de Lyon une métropole aidante.

*L'aidant(e) est la « personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne (Source: Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.)*

Les aidants familiaux seraient 11 millions en France, dont 6 millions d'actifs.

Dès 2003, le Groupe APICIL devient partenaire du Petit Monde pour le financement d'une maison d'accueil de parents d'enfants malades à Bron. C'est le début d'un accompagnement qui va se poursuivre avec la volonté de soutenir plus durablement les aidants familiaux.

En 2019, APICIL va plus loin avec le financement d'un projet unique en France : la première Maison de Répit à Tassin la Demi-Lune. Inaugurée en juin, cette structure innovante offre aux personnes malades ou en situation de handicap,

et s'ils le souhaitent à leurs proches aidants, un lieu et un temps réguliers pour se reposer, se ressourcer, être accompagné et préparer un retour plus apaisé au domicile.

Ce modèle a vocation à être dupliqué sur l'ensemble de la France. L'objectif pour le Groupe APICIL est de créer un cercle vertueux pour le patient, les aidants, le système de soins avec la limitation des séjours hospitaliers et la création d'emplois générée par le recrutement de personnel pour les établissements.

### D'une action de mécénat à l'évolution de l'offre APICIL

*Le répit peut être considéré comme un temps de rupture, un temps de pause dans le quotidien exigeant et fatigant des aidants mais aussi des aidés. Pas toujours conscientisé, il est un besoin naturel qui doit s'inscrire dans le parcours de soin et d'accompagnement.*

C'est pour accorder ces précieux instants de répit aux aidants, que l'action sociale du Groupe APICIL propose depuis 2016 une aide individuelle pour financer des solutions de répit (soumises à conditions de ressources).

En janvier 2020, le Groupe APICIL signe deux conventions: l'une avec la Fondation France Répit et OVE, co-gestionnaires de la Maison de Répit de la Métropole de Lyon, la seconde avec la Fédération des Maisons d'Accueil Hospitalières (FMAH). Ces partenariats prévoient, dans le cadre des nouvelles offres santé du Groupe, une prise en charge des séjours réalisés dans la Maison de répit et dans les maisons d'accueil adhérentes à la FMAH, soit une quarantaine en France.

### À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 4e groupe français de protection sociale, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées pour particuliers et professionnels en santé-prévoyance, épargne et services financiers, ainsi qu'en retraite. Chaque jour, plus de 2 000 collaborateurs apportent leur expertise aux 47 672 entreprises et 2,2 millions d'assurés protégés. Avec ses membres, le Groupe accompagne les clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins des plus généraux aux plus spécifiques (handicap, BTP...) et dans toutes les étapes de leur vie. Paritaire et mutualiste, le Groupe APICIL soutient des causes d'intérêt général et contribue ainsi à l'avancée de projets sociétaux majeurs. Chaque année plus de 16 millions d'euros sont consacrés au mécénat et à l'action sociale. Plus d'informations sur [www.groupe-apicil.com](http://www.groupe-apicil.com)

### CONTACT PRESSE

Groupe APICIL - Mélanie BIDAUD

Chargée de communication

[melanie.bidaud@apicil.com](mailto:melanie.bidaud@apicil.com)

Tél. : 04. 72. 27. 78. 34